

État de droit en Pologne: la commission des libertés civiles a débattu de la situation actuelle

Les députés de la commission des libertés civiles ont questionné mercredi le premier vice-président de la Commission européenne, Frans Timmermans, sur le respect de l'état de droit en Pologne. Le 13 janvier 2016, la Commission européenne a lancé une enquête sur la situation dans le pays conformément au "cadre permettant de s'attaquer aux menaces systémiques qui pèsent sur l'état de droit".

Les députés ont débattu des progrès de la procédure d'examen et des évolutions possibles, notamment s'il convenait de déclencher l'article 7 à l'encontre de la Pologne.

Vous pouvez regarder l'enregistrement du débat sur [EP Live](#).

En savoir plus

[État de droit et démocratie en Pologne: 4e débat au Parlement \(communiqué de presse du 14.12.2016\)](#)

[Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil sur un nouveau cadre de l'UE pour renforcer l'état de droit](#)

[Situation en Pologne et cadre pour l'état de droit: questions et réponses \(fiche d'information de la Commission européenne, janvier 2016\)](#)

[Projet d'ordre du jour de la commission des libertés civiles du 22 mars](#)

[Mécanisme européen sur la démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux: évaluation de la valeur ajoutée européenne \(analyse, octobre 2016, en anglais\)](#)

[Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures](#)

Contacts

Cezary LEWANOWICZ

Attaché de presse

☎ (+32) 2 28 30297 (BXL)

☎ (+33) 3 881 64407 (STR)

☎ (+32) 498 98 34 02

✉ cezary.lewanowicz@europarl.europa.eu